

# TREMPIN POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUES DES PME

## AIDE NATIONALE

### Opérateur



### Forme

Subvention

### Intensité

Montant forfaitaire compris entre  
5 000 et 200 000 €

### Date limite

31 décembre 2024

Cette aide de l'ADEME vise le financement d'investissements et/ou d'études réalisés dans le cadre de la transition écologique des TPE/PME. Pour être éligibles, ces investissements ou études doivent figurer dans la liste établie par l'ADEME et être portés par un porteur de projet unique.

L'aide apportée par l'ADEME prendra la forme d'un montant forfaitaire (compris entre 5 000 et 200 000€) correspondant à la somme des aides requises pour chacun des investissements et/ou études sollicités par le porteur de projet.

Les projets concernant les études climat, l'éco-conception, l'économie circulaire et la gestion des déchets ou la chaleur et le froid renouvelable pour les bâtiments industriels et agricoles sont éligibles.

## Contact

Anne-Sophie JEUSSELIN  
Directrice de bureau - Tours  
07-77-84-30-66  
asjeusselin@abfdecisions.fr